

ASSOCIATION SPORTIVE INSTITUT SAINTE GENEVIEVE – 2016-2017

64 RUE D'ASSAS 75006 PARIS

01 44 39 01 00

assgp6@gmail.com

La pratique régulière d'une activité physique permet de diminuer les risques cardiaques, la tendance au surpoids ou à l'obésité, de donner le goût de l'effort, d'apprendre la solidarité, l'entraide...C'est une éducation à la santé, à l'entretien de soi, à la citoyenneté. Voici quelques-unes des missions de l'association sportive. L'association sportive Sainte Geneviève, au travers de l'équipe des enseignants d'EPS, vous propose plusieurs activités placées soit le midi, soit immédiatement après les cours, afin de faciliter la pratique sportive sans trop charger l'emploi du temps.

Le dossier d'inscription sera remis le jour de la rentrée et à rendre le plus rapidement possible.

ACTIVITES	PUBLIC CONCERNE	CRENEAUX HEBDOMADAIRES	CONTENU	LIEU DE PRATIQUE
TENNIS de TABLE	COLLEGE	MARDI 12H10 13H30 MERCREDI 12H10 13H30	Apprentissage, perfectionnement. Rencontres sportives.	Etablissement
MULTISPORTS	CM2	VENDREDI 12H10 13H30	Découverte de plusieurs activités collectives, sports de combat, sports de raquettes...	Etablissement
NATATION	COLLEGE	JEUDI 16H20 17H50	Perfectionnement des 4 nages. Nage avec palmes masque tuba. Sauvetage.	Piscine Montparnasse 65 Bd du Montparnasse 75014 Paris*
NATATION	COLLEGE	JEUDI 12H30 14H00	Dans le cadre du « savoir nager » Soutien Apprentissage	Piscine Stanislas 6 rue du Montparnasse 75006 Paris
ARTS du CIRQUE et DOUBLE CORDE	COLLEGE	LUNDI 12H10 13H30	Apprentissage des engins du cirque. Découverte du saut à la corde, seul(e) ou à plusieurs.	Etablissement
ATHLETISME SPORT COLLECTIFS	COLLEGE	JEUDI 16H10 17H30	Perfectionnement	Stade Elisabeth 11 rue Paul Appell 75014 Paris*

*Les élèves se rendent seuls ou en groupe sur l'installation depuis le collège, à l'issue de leur cours.

L'AS reprendra ses activités, le lundi 26 septembre 2016, par une semaine portes ouvertes, afin de laisser le choix aux élèves de l'activité et du jour qui correspondront le mieux au souhait des familles.

La cotisation s'élève à 52€ par activité, le matériel, la location de salles ou de la piscine.

⇒ **Comment s'inscrire ?**

- Remplir la fiche d'inscription remise à la rentrée.
- Joindre le règlement de la cotisation annuelle de 52€ par activité (Chèque à l'ordre de « Association sportive Sainte Geneviève »).
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de ou des activités choisies, datant de moins de 3 mois.
- Déposer le dossier auprès des professeurs d'EPS.
- L'inscription à l'AS sera définitive dès réception du dossier complet de l'élève.

⇒ **Règlement :**

- La présence aux séances de(s) l'activité(s) choisie(s) est obligatoire, toute absence doit être justifiée sur le carnet de correspondance par les parents.
- La participation aux compétitions ou aux rencontres amicales, est obligatoire, elle est source de progrès et fait partie du projet de l'AS.
- Dès la parution du calendrier des compétitions, il en sera remis un à chaque élève.
- Une autorisation de se rendre directement sur les lieux de compétition ou d'en repartir seul(e), peut être donnée par les parents, elle est à notifier sur le carnet de correspondance, et ce, pour chaque compétition.